

du conseil privé. Des dispositions furent prises pour diriger et coordonner les travaux de recherche, organiser des enquêtes coopératives, pourvoir à la formation post-universitaire de chercheurs et encourager la poursuite des recherches par des subventions aux professeurs d'université. C'est sur ce fondement que reposait la tâche du Conseil, de 1916 à 1924.

Une commission spéciale du Parlement, chargée d'étudier une proposition visant à l'établissement de laboratoires nationaux, appuya la proposition et en 1924 le Parlement revisait la loi sur le Conseil de recherches. On installa des laboratoires temporaires, et le succès des recherches sur l'utilisation des calcaires magnésiens comme réfractaires fut si éclatant qu'on décida de rétablir sur une vaste échelle une industrie de guerre qui avait été créée durant le premier conflit mondial. Par suite de cette réussite, le gouvernement affecta en 1929-1930 des fonds à de nouveaux laboratoires.

L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, à Ottawa, a été inauguré en 1932; en 1939 a commencé la construction de l'édifice de l'aérodynamique sur un emplacement de 130 acres situé en bordure du Chemin de Montréal, immédiatement à l'est d'Ottawa. D'autres bâtiments furent érigés plus tard au même endroit, dont des ateliers de menuiserie et de travail sur métaux, ainsi que des laboratoires distincts aux fins des recherches sur les moteurs, l'essence et l'huile, l'hydraulique et des ouvrages d'art. Ces installations ont depuis été agrandies et de nouveaux immeubles ont été construits pour le génie, l'étude des basses températures et l'aérodynamique des grandes vitesses. L'année 1952 a été marquée par la construction d'un laboratoire de rayons cosmiques, d'un immeuble de thermodynamique et d'un grand édifice qui abrite la Division de la chimie appliquée. Dans un des tunnels de service, Chemin de Montréal, on a aussi aménagé, en 1953, un laboratoire moderne pour le mesurage précis des roulettes d'arpenteur; le parachèvement du Centre des recherches sur le bâtiment date également de la même année. Simultanément commençaient de s'élever, sur un terrain de 250 acres situé de l'autre côté du Chemin de Montréal, de nouveaux bâtiments destinés à la Division de T.S.F. et de génie électrique. Un passage souterrain relie les deux centres.

Le Laboratoire régional des Prairies, érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, a été inauguré en juin 1948, tandis que le Laboratoire régional des Maritimes, sur les terrains de l'Université Dalhousie, à Halifax (N.-É.), ouvrait ses portes en juin 1952. La Division des recherches sur le bâtiment a installé, à Norman-Wells (Territoires du Nord-Ouest), un des postes de recherche les plus au nord qui soient. Pour épuiser son programme d'entreprises régionales à long terme, la Division a en outre installé à Vancouver, avec la collaboration du Conseil de recherches de la Colombie-Britannique, un poste de moindre envergure desservant la côte du Pacifique.

Le Conseil national de recherches se compose d'un président, de deux vice-présidents (section scientifique), d'un vice-président (section administrative) et de 17 autres membres nommés pour trois ans et choisis pour représenter l'industrie, le travail et la recherche dans une des sciences naturelles fondamentales. Nombre de ces membres sont recrutés dans les sections scientifiques des universités canadiennes.

Les travaux scientifiques et de génie du Conseil se répartissent entre neuf divisions et deux laboratoires régionaux, chacun ayant son propre directeur. Cinq divisions de laboratoire s'occupent de l'étude des sciences naturelles fondamentales et appliquées: biologie appliquée, chimie pure et appliquée, physique pure et appliquée. Trois autres se consacrent surtout au génie: recherches sur le bâtiment, construction mécanique, dont l'aéronautique et l'hydraulique, radio-électricité, électrotechnie. La Division des recherches médicales ne possède pas de laboratoires, mais elle accorde des subventions et des bourses d'études valables surtout dans les écoles de médecine des universités canadiennes.

Relations avec l'industrie.—En plus d'effectuer les travaux de recherche qui font partie de ses fonctions principales, le Conseil dirige un Service d'information technique. Le personnel de techniciens, se servant de la vaste bibliothèque dont dispose le Conseil, peut d'habitude fournir très promptement n'importe quel renseignement demandé. Un échange libre et constant de personnel et de renseignements se fait entre les laboratoires